[Text]

places like Alberta. I know that the Alberta Gas Trunk Company—I do not know whether I should boast about it or not—is the largest payer of property taxes in the province, and those are paid largely to the municipalities and the districts. So, in fairness, we should add that in as well as what the farmer gets, to think of the impact of the pipeline on the area that it goes through. Some of that is nothing more than something to remove some of the tax burden from the farmer and put it on to the industrial company.

Our chairman here has followed my answers and probably kowns more about most of them. He is capable of filling in the gaps, and perhaps he might be invited to speak about British Columbia.

The Chairman: Yes. Mr. Phillips.

Mr. Phillips: Mr. Chairman and honourable senators, I can understand exactly what Senator Hays is mentioning. I would like to assure him that all pipeline companies are conscious of the proper compensation for any landowner. We do not oppose any scheme that is novel. Every scheme at some time or other was novel, otherwise it would never have got started. I would like to support what Mr. Blair said about the hazard of having open-ended arrangements, with a specific illustration.

In British Columbia there was a suggestion that came from the civil service, that the leases for pipeline right of way should be for a five-year period definite, extendable for a second five-year period. Merely the uncertainty of that new arrangement, between 1972 and 1975, almost totally handicapped our financing.

Senator Hays: On the west coast?

Mr. Phillips: On the west coast, in British Columbia. Until that matter was resolved with the B.C. government and that idea was put aside, we were not able to put into effect arrangements for long-term financing. In the B.C. portion of the Foothills pipeline, there are only 30 miles of that 400-and-some-odd miles in the northeast corner that is freehold. The people living up there are quite a few miles apart, so I do not have the number of owners with whom we would be dealing.

Our experience on all of the pipeline through British Columbia has been quite satisfactory. We have never had to exercise our right of expropriation. We have agreements with all of the land owners, and I believe we go through 11 Indian reserves, and that has been since 1957, with satisfactory relationships.

So, merely with those comments, senator, we are open to new suggestions, but we do support Mr. Blair's suggestion that we must be very cautious about open-ended arrangements that will handicap our financing.

Senator Hays: May I ask another question? How did you negotiate the ones through Alaska? How many Indian reserves would be affected in the Yukon, or farms?

[Traduction]

perçoivent des impôts annuels. Je sais que c'est l'Alberta Gas Trunk Company, je me demande si je devrais m'en vanter ou pas, qui paie le plus d'impôts fonciers à la province, et qu'ils sont en majeure partie versés aux municipalités et aux districts. Ainsi, en toute justice, nous devons tenir compte de ce facteur ainsi que du montant que touchent les agriculteurs pour évaluer les répercussions du pipe-line sur la région qu'il traverse. Cela revient en somme à tout simplement soulager l'agriculteur d'un fardeau fiscal pour le faire porter par la société d'exploitation.

Le président a bien écouté mes réponses qu'il peut probablement, pour la plupart, développer mieux que n'importe qui d'autre et y apporter des éclaircissements. Nous pourrions donc l'inviter à parler du cas de la Colombie-Britannique.

Le président: Je veux bien. Monsieur Phillips.

M. Phillips: Monsieur le président, messieurs les sénateurs, je comprends très bien le point de vue du sénateur Hays. Je tiens à l'assurer que toutes les sociétés gazières sont conscientes de la nécessité de verser de justes indemnités à tous les propriétaires. Nous ne nous opposons à aucun programme inédit. Tout programme l'a été à un moment ou à un autre. Autrement il n'aurait jamais vu le jour. J'aimerais appuyer la remarque de M. Blair quand il mentionne les risques que peut comporter la conclusion d'accords à capital variable, en apportant un exemple précis.

La Colombie-Britannique, la fonction publique a proposé que les baux conclus pour les droits de passage du pipe-line soient conclus pour une période de cinq ans et renouvelables pour un deuxième cycle de cinq ans. En fait, entre 1972 et 1975, la seule incertitude de cette nouvelle forme d'accord a pratiquement paralysé notre mode de financement.

Le sénateur Havs: Sur la côte Ouest?

M. Phillips: Oui, en Colombie-Britannique. Jusqu'à ce que cette question ait été résolue par le gouvernement de la Colombie-Britannique et que cette idée fut mise de côté, nous n'avons pu réaliser des accords de financement à long terme. Dans la portion du pipe-line de Foothills qui traverse la Colombie-Britannique, il n'y a que 30 milles de ces quelque 400 milles dans le coin nord-est qui soient tenus en propriété absolue. Les habitants de l'endroit vivent à plusieurs milles les uns des autres. Je n'ai donc pas le nombre de propriétaires avec qui nous devrions faire affaire.

L'expérience que nous avons connue avec tout le pipe-line qui traverse la Colombie-Britannique a été tout à fait satisfaisante. Nous n'avons jamais dû exercer notre droit d'expropriation. Nous avons des accords avec tous les propriétaires fonciers et je crois que nous traversons onze réserves indiennes, et ce depuis 1957, et nous entretenons de bonnes relations.

Après avoir exprimé ces quelques commentaires, sénateur, nous sommes ouverts à toutes nouvelles propositions, mais nous appuyons celle de M. Blair qui recommande que nous soyons très prudents au sujet des accords aux conditions variables qui pourraient nuire à nos investissements.

Le sénateur Hays: Puis-je poser une autre question? Comment avez-vous négocié ceux qui concernent le pipe-line qui